

La tendance générale du taux brut de natalité depuis 1951 est indiquée au tableau 4.31. Le taux annuel a fléchi progressivement, mais de façon constante, entre 1921 et 1937, tombant de 29.3 au niveau sans précédent de 20.1, puis il a sensiblement remonté vers la fin des années 30 et pendant la Seconde Guerre mondiale, pour se chiffrer à 24.3 en 1945; après la guerre il a continué à augmenter, atteignant un maximum de 28.9 en 1947. De 1948 à 1959 il est demeuré remarquablement stable, variant entre 27.1 et 28.5, mais depuis il a fait une chute spectaculaire pour s'établir à 15.9 en 1972.

Comme l'indique le tableau 4.31, dans la plupart des provinces la courbe de natalité est très voisine de celle de l'ensemble du pays, mais des différences régionales se sont manifestées ces dernières années. Toutes les provinces ont enregistré des taux élevés immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, mais les taux moyens en Ontario et dans les provinces de l'Ouest étaient plus élevés pour la période 1951-55 que durant 1946-50, et ceux du Québec et des Maritimes étaient plus faibles. En fait, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont connu entre 1956 et 1960 les taux bruts les plus élevés qu'elles aient jamais enregistrés. En 1972 des taux d'une faiblesse sans précédent ont été observés dans toutes les provinces.

Étant donné que ces taux bruts de natalité sont élaborés en fonction de la population totale, ils ne reflètent pas la fécondité effective des femmes en âge de procréer dans les différentes provinces. Le taux fondé sur le nombre de femmes entre 15 et 45 ans constitue une mesure plus précise (voir le tableau 4.39 et la Section 4.6.2).

Sexe des naissances vivantes. A de rares exceptions près, partout où elle est recueillie la statistique des naissances fait apparaître un excédent masculin. Le nombre de garçons qui naissent pour 1,000 filles au Canada se maintient en moyenne autour de 1,057 depuis le milieu des années 30. A l'échelon provincial, les rapports varient beaucoup plus à cause du nombre relativement faible des naissances — plus le nombre total de naissances est bas plus l'écart risque d'être important d'une année à l'autre. En 1972, il est né au Canada 1,061 garçons pour 1,000 filles.

Age des parents. Le tableau 4.33 donne la répartition des naissances vivantes légitimes en 1972 selon l'âge des parents, ainsi que des naissances illégitimes selon l'âge de la mère. On peut observer que plus des deux tiers des enfants légitimes nés en 1972 sont nés de mères âgées de 20 à 29 ans, 15% de mères âgées de 30 à 34 ans et environ 8.5% seulement de mères âgées de moins de 20 ans. Par contre, 47% des enfants illégitimes sont nés de mères âgées de moins de 20 ans, et 32% de mères âgées de 20 à 24 ans.

Rang de naissance. Le tableau 4.34 donne le rang de naissance de tous les enfants nés vivants en 1972, selon l'âge de la mère. Comme on pouvait s'y attendre, 32,904 ou 4 sur 5 des 39,640 nés de mères âgées de 15 à 19 ans étaient des premiers-nés, tandis qu'environ la moitié des enfants nés de mères âgées de 20 à 24 ans étaient des deuxièmes enfants ou occupaient un rang de naissance ultérieur. En 1972, 297 enfants sont nés de mères âgées de moins de 15 ans.

Le tableau 4.35 donne un aperçu de la formation des familles depuis 1951 et montre que les premiers et les deuxièmes enfants représentent une proportion croissante ces dernières années. Par conséquent, la proportion des troisièmes enfants et des enfants occupant un rang de naissance ultérieur diminue.

Illégitimité. Contrairement au taux de natalité, qui est à la baisse, la proportion des naissances vivantes «illégitimes» au Canada (c'est-à-dire des naissances que les parents ont déclarées eux-mêmes être survenues à un moment où ils n'étaient pas mariés l'un à l'autre, et en Ontario des naissances où la mère a été enregistrée comme «célibataire») augmente depuis quelques années (voir le tableau 4.36). En 1956, les naissances illégitimes ne représentaient qu'environ 4% de toutes les naissances vivantes, mais en 1972 la proportion était montée à 9%. Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, près d'une naissance sur quatre en 1972 était considérée comme illégitime. Parmi les provinces, la Saskatchewan et le Manitoba avaient les pourcentages les plus élevés, soit 14.5 et 13.0 respectivement.

Mortinatalité. Les 3,046 enfants mort-nés d'au moins 28 semaines de gestation mis au monde en 1972 représentaient un rapport d'un peu moins de neuf pour 1,000 enfants nés vivants. Comme l'indique le tableau 4.37, le taux de mortinatalité diminue régulièrement et il a régressé de plus de 50% depuis un quart de siècle. La diminution a été plus marquée dans certaines provinces que dans d'autres. Le taux de mortinatalité chez les mères célibataires a toujours été plus élevé que chez les mères mariées.